

# LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

---

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

---

---

Vol. IV

Aout 1898

No 3

---

---

"Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

---

## De l'imitation des Saints

---

Il a été dit bien des fois que la meilleure façon d'honorer les Saints, c'est d'imiter leurs vertus autant que notre faiblesse peut le permettre. Et c'est en agissant de la sorte que l'on se rend plus digne de leur protection. A mesure que l'on avance dans les voies de la perfection, on prie de mieux en mieux. Or la prière bien faite est le grand secret pour obtenir ce que l'on demande à Dieu et à ses Saints.

Pour imiter les Saints, il faut d'abord les avoir étudiés.

Or, bien des personnes sont trop portées à ne voir dans la vie des grands serviteurs de Dieu que le côté merveilleux. On oublie trop que les grands miracles ne sont pas l'essentiel dans la physionomie des Saints. Tel héros de la Foi n'a pas été un Saint parce qu'il a fait des miracles ; mais il a fait des miracles parce qu'il était saint, et que Dieu a voulu signaler davantage, aux yeux des fidèles, le mérite extraordinaire de son fidèle serviteur. Le miracle n'est, en général, que le signe de la sainteté, et jamais la sainteté elle-même.

Qu'est-ce que la sainteté ?

C'est la perfection de la vie, perfection dans les grandes lignes comme dans les petits détails, et surtout dans les petits détails.

Pourquoi la sainteté résulte-t-elle surtout de la perfection dans les petits détails de la vie ? Parce que la vie se compose principalement de petits côtés, de petites actions, de petites obligations. Être saint, ce n'est, ni plus ni moins, qu'être parfait dans toutes ces petites choses.

Et de là suit que la sainteté, c'est-à-dire la perfection dans les petites choses, est à la portée de tous. Il ne s'agit nullement, pour être saint, de faire des actions d'éclat. Tous ne peuvent accomplir de ces actions d'éclat, soit à cause de leur manque de talents, soit parce que les occasions s'en présentent rarement.

Mais quel est le fidèle qui ne peut faire sa prière de son mieux ? Qui ne peut s'efforcer d'être charitable pour le prochain, en pensées, en paroles et en actions ? Qui ne peut, à tel moment, et dans une telle circonstance, remplir son devoir en se proposant d'être agréable à Dieu ? Faites ainsi ce matin, ce midi, ce soir, aujourd'hui, demain, et encore la semaine ou le mois prochain : et vous serez parfait.

Il est vrai que, si l'on tient compte de la faiblesse de notre nature déchue, tout cela n'est facile qu'en apparence. S'il n'est pas déjà aisé d'être parfait toute une journée, il l'est encore moins de l'être tout un mois et toute une année. Disons-le : il y a de l'héroïsme à être parfait d'une manière continue ; et c'est pour cela que l'on dit des Saints qu'ils sont des héros.

Mais, aussi, ils ne sont pas, pour l'ordinaire, devenus parfaits tout d'un coup. Ce n'est qu'au prix d'efforts répétés qu'ils y ont réussi.

Eh bien, des efforts, nous pouvons toujours bien en faire !

Et, pour qu'ils soient utiles, féconds en résultats, il faut diriger ces efforts du côté des petits détails dont se compose la vie.

Ayons à l'esprit ces réflexions quand nous lisons la vie des Saints. Ne réservons point toute notre attention aux faits prodigieux que Dieu leur a permis d'accomplir pour Sa gloire et pour manifester aux regards de tous combien ils Lui étaient agréables. Mais voyons aussi comment ils priaient, comment ils remplissaient leur devoir de chaque instant, combien ils étaient patients dans les mille contrariétés de l'existence. Et tâchons de faire comme eux le plus qu'il nous est possible.

En agissant de cette façon, nous aussi nous serons agréables à Dieu ; nous aussi nous avancerons à grands pas dans la voie de la sainteté ; nous aussi nous amasserons des trésors d'un prix inestimable pour la vie qui ne finira point.

Voilà la vraie manière d'honorer les Saints, et la meilleure de les rendre favorables aux demandes que nous leur adresserons.

---

---

## Histoire de saint Antoine de Padoue

---

### CHAPITRE XI

---

#### Le Gardien du Puy

1225

(Continué de la page 17)

L'édifice achevé, saint Vosy et un jeune homme nommé Scrutaire prirent la route de Rome, voulant demander au Pape de consacrer le sanctuaire, cher à la Reine des Vierges. Ils n'avaient pas fait un quart de lieue quand deux vieillards, vêtus de blanc et portant une cassette d'or, les arrêterent :

“ Voici, dirent-ils, des reliques qui viennent de Rome. Retournez sur vos pas. Votre église est en ce moment consacrée par le ministère des anges. ”

La vision disparut. Par respect pour le don de DIEU, l'évêque et son compagnon se déchaussèrent et portèrent en procession la cassette d'or. Le peuple accourut, les portes du temple s'ouvrirent d'elles mêmes. Le sanctuaire apparut éclairé d'une multitude de torches et l'autel arrosé d'une huile dont le parfum embauma l'église entière. Le sanctuaire de MARIE prit dès lors le nom d'*église angélique*(1).

En 1254, saint Louis y apporta de Terre-Sainte une statue de la très sainte Vierge en bois très dur, de *cetim* qui est le cèdre ou l'ébène. Mais la révolution de 1793 eut des feux sacrilèges pour cette glorieuse image.

Les Papes se plurent à enrichir l'église angélique de faveurs spirituelles.

Marin V lui reconnut, au concile de Constance, un privilège dont elle jouissait de temps immémorial, celui d'un jubilé, chaque fois que l'Annonciation coïncide avec le Vendredi Saint.

Pie VI lui donna les faveurs des stations de Rome et celle d'une indulgence plénière quotidienne.

De nos jours, la France entière, électrisée par la dévotion de Notre-Dame au Puy, en a fait Notre-Dame de France. Sur le rocher Corneille qui lui est contigu, l'image de MARIE se dresse radieuse. Les canons de Sébastopol ont fourni l'airain de cette statue colossale. Elle redira aux générations l'amour de MARIE pour la France et celui de la France pour la Mère de DIEU.

Puisque saint Antoine devait passer chez nous comme un don du ciel, était-il, dans ce beau royaume de France, un champ d'apostolat qui lui convînt davantage que cette ville du Puy? Chaque place, chaque rue offrait

(1) L'abside carrée bâtie par saint Vosy se voit encore aujourd'hui, à l'extrémité de la grande nef de la cathédrale du Puy.

à la vénération l'image de la patronne du Velay. Le samedi et aux fêtes de la sainte Vierge, une lampe brûlait au pied des pieuses images, au-dessous desquelles on voyait écrit généralement :

“Si l'amour de MARIE  
En ton cœur est gravé,  
En passant ne t'oublie  
De lui dire un *Ave.*”

Antoine de MARIE devait être au Puy comme dans sa famille, et les habitants de la ville devaient l'aimer d'un amour de préférence. De nos jours encore, le passé vivant dans leurs cœurs, ils ont rappelé les fils de FRANÇOIS, les Frères d'Antoine, aux pieds de Notre-Dame de France. Souvenir du glorieux Thaumaturge, le couvent des Franciscains s'élève près de la cathédrale de l'Immaculée Vierge MARIE. Ils y ont trouvé une grande dévotion au saint Gardien du Puy, auquel le Velay doit la conservation de sa foi.

Les bons montagnards, plus attaqués que convaincus par les hérétiques, accueillirent Antoine comme l'envoyé de la Reine du ciel à l'heure du danger. Quant aux Frères Mineurs, ils se disaient entre eux qu'ils avaient sous les yeux un modèle de sainteté.

Leur Gardien était toujours le premier à l'office. La pauvreté était sa dame et sa maîtresse. Son port grave respirait partout l'humilité. Il se servait de sa charge pour se réserver les fonctions les plus pénibles et les plus basses. Le jeûne mortifiait sa chair. Sans cesse il recourait à l'oraison, et lorsqu'il s'accordait un repos toujours bien court, il le prenait sur un sac de paille (1). Se donnant si largement à ses Frères, il savait réserver encore une grande part au peuple. (*A suivre.*)

(1) SURIUS. — AZEVEDO, lib. I, cap. XII. — MISSAGLIA, lib. II, p. 74.

### Les grands miracles de saint Antoine

Divers auteurs indiquent plusieurs endroits où saint Antoine de Padoue aurait opéré le célèbre miracle de la mule adorant le Saint-Sacrement. Notre confrère des *Echos de Brive* (France), discutant cette question, est d'avis que le Saint a dû renouveler ce prodige en plus d'une localité, pour la conversion des grands hérésiarques. Et de là viendrait que Bourges, Toulouse, et Rimini auraient le même droit d'affirmer que le miracle dont il s'agit s'est produit chez elles.

Du reste, il paraît tout à fait prouvé que saint Antoine a reproduit plusieurs fois ses plus grands miracles. C'est ainsi que, à Bourges et à Limoges, ses deux immenses auditoires ont été entièrement préservés d'un violent orage qui éclata pendant qu'il prêchait en plein air. De même, le miracle de la bilocation se fit à Montpellier et à Limoges.

“ Nous croyons, ajoute la revue de Brive, que, pour la conversion des grands suppôts de l'hérésie, saint Antoine a pu renouveler, à l'aide de Dieu, les faits les plus saisissants et les plus miraculeux de son apostolat. Il ne lui coûtait pas plus de reproduire un miracle déjà opéré que d'en faire un nouveau. Ayant reconnu l'efficacité du miracle de la mule adorant le Très-Saint-Sacrement, il a dû le renouveler plusieurs fois. De là les souvenirs de ce prodige retrouvés dans diverses villes. Des auteurs, ne citant qu'une fois ce miracle, l'ont placé ainsi dans des villes différentes, ce qui a fait croire à des erreurs de lieu. *S. B.* ”

### Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

Rapport du No de Juin : \$326.13

M. W. Tourigny, Somerset.....	.10
Mme Brusseau, Holyoke, Mass .....	.50
Trois personnes de Québec.....	.52
M. l'abbé J.-B. Plamondon, St-Roch, Québec.....	.75
M. D. Tremblay, Portneuf (Saguenay).....	.75

\$328.75

	\$328.75
Rév Sr St-Léandre, Supérieure, Ste-Marie(Beauce)....	.94
Mme A. Morissette, St-François de Brompton.....	.25
Mme S. Mathieu, Chicago, Ill.....	.25
M. W. Lévesque, Bagotville.....	.25
Mme S. Riopel, Montréal.....	.50
M. Hyacinthe B., St-Norbert, Man.....	1.00
M. C. T., Montréal.....	5.00
Mme Z. Bouchard, Holyoke, Mass.....	.25
Mlle M.-L. Dubuc, St-Isidore (Laprairie).....	.25
M. J.-A. Guilmet, Plessisville, P. Q.....	10.00
Mme A.-J. Lamy, Thompsonville, Conn.....	.10
M. A.-L. Édard, St-Flavien(Lotbinière).....	.25
Une abonnée, Québec.....	1.00
G. B., Québec.....	.55
M. E. Saucier, Montréal.....	1.00
M. Wm Haggerty, B. A. Sydney Mines, C. B.....	1.00
Mme R. L., Oka(Deux-Montagnes).....	.25
Une abonnée, Jefferson, Mass.....	.25
Une abonnée, S. S. L. C., Ste-Croix (Lotb.).....	.75
Mme T. Lavasseur, St-Félix-de-Valois.....	.25
Mme Frs Bélanger, St-Jean-Port-Joli.....	.25
M. A. Chouinard, Harlaka Jct.....	.75
Mme A. Rhéaume, St-Bernard (Dorch.).....	.25
Mme G. Pelchat, St-Bernard (Dorch.).....	.25
	\$354.34

## Extraits de notre correspondance

### CONFIANCE RÉCOMPENSÉE

COHOES, N. Y.—Ma mère et moi venons remercier le bon saint Antoine pour deux grandes faveurs. Après avoir promis une messe en l'honneur du grand Saint et 50 cts pour le Pain des pauvres, ma mère a réussi sans difficulté à retirer une somme d'argent qu'elle craignait de perdre, et moi je lui dois ma reconnaissance pour une faveur spirituelle après avoir promis 25 cts pour la chapelle.

Que saint Antoine daigne nous continuer sa bienveillante protection !

*Une Enfant de Marie.*

## S. ANTOINE VEUT QU'ON PUBLIE SES BIENFAITS

ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.—Depuis longtemps je demandais de l'emploi sans être exaucée; alors je promis à saint Antoine de m'abonner au *Messager*, et d'y faire publier la faveur obtenue si j'étais exaucée. Je n'eus pas aussitôt fait cette promesse que l'emploi demandé m'arriva soudainement.

Gloire, amour et reconnaissance au bon saint Antoine de  
 Paloue !  
*Mlle A. M.*

## UNE ARDENTE SUPPLICATION

Bon saint Antoine, vous qu'on n'invoque jamais en vain, jusques à quand différerez-vous de nous exaucer ?

Venez au secours de notre famille affligée en guérissant au plus tôt ses membres malades, car vous le pouvez,  
 " Grand Semeur de Miracles " *Une affligée.*

## SAINT ANTOINE A ÉTEINT L'INCENDIE

BOUCHERVILLE.—Je croirais manquer de reconnaissance au bon saint Antoine, si je négligeais plus longtemps de faire connaître par la voix du *Messager* la protection que j'ai eue de ce grand Saint.

Le 13 septembre dernier, la foudre tomba sur une de mes granges qui était remplie de foin, et où se trouvaient tous mes instruments d'agriculture.

Nous venions, mon fils et moi, de sortir de la grange, lorsque le coup éclata, et mit le feu en dessous d'un carré de foin, après avoir brisé plusieurs planches et endommagé un peu la couverture. En voyant sortir la fumée, nous fîmes tous ensemble, ma femme et mes enfants et moi, la promesse au bon saint Antoine, de faire chanter une grand' messe en son honneur si nous étions sauvés de cet incendie ! Chose assez merveilleuse, en moins de temps qu'il en faut pour le dire, le feu s'apaisa. Mes voisins étaient déjà accourus à mon secours. Je crois que saint Antoine doublait nos forces, car nous faisons, à deux hommes, plus que quatre ne peuvent faire en d'autres temps. Oui ! je puis affirmer que j'ai eu une protection bien visible du bon saint Antoine. Si ma grange avait été brûlée avec tout ce qu'elle contenait, je perdais au moins douze à treize cents piastres. Merci, bon saint Antoine, mille fois merci ! *Pierre Gauthier.*

## SOULAGEMENT

SILLERY.—J'avais un violent mal d'oreilles, depuis bien des années. Je promis, si j'obtenais ma guérison, de la fai-

re inscrire dans le *Messenger de Saint-Antoine*. Je viens maintenant accomplir ma promesse. *E. A. R.*

#### PROMPTEMENT EXAUCÉ

LAMBTON.—“ Guérison d'un mal de jambe après une prière devant une statue de saint Antoine de Padoue. ”  
*J. B.*

#### CONVERSION D'UN JEUNE HOMME

Ayant mis sous la protection de saint Antoine un jeune homme d'un caractère violent, qui se conduisait mal, et se sentait quelquefois découragé de la vie, je promis à saint Antoine de m'abonner au *Messenger*, et de plus, d'y faire publier les grâces que saint Antoine m'obtiendrait. Il est certain que saint Antoine conduit ce jeune homme par la main ; car il fait des efforts pour se corriger, et il a déjà gagné beaucoup. J'espère que saint Antoine ne laissera pas son ouvrage inachevé. *X.*

#### A MOITIÉ GUÉRIE DE LA DYSPÉPSIE

CHICOUTIMI.—Souffrant de dyspepsie depuis plusieurs années, et ne trouvant pas de soulagement malgré les soins de plusieurs médecins, je me suis recommandé à saint Antoine. Après promesse de pain et de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, ce n'est qu'après trois neuvaines à saint Antoine et une à saint François Xavier que j'ai commencé à manger. Je ne prends encore que des aliments légers ; mais j'espère que saint Antoine et saint François Xavier vont me continuer leurs faveurs et me faire manger de tous les mets.

Reconnaissance à saint Antoine pour plusieurs autres faveurs obtenues par son intercession. *Mme G. E. L.*

#### GUÉRISON DE MAUX D'OREILLES

EMBRUN, ONT.—Il y avait déjà cinq ans que je souffrais. J'avais un tel bourdonnement dans une oreille que parfois je ne pouvais pas entendre. Je me décourageais. Mais l'idée me vint de faire une promesse à saint Antoine : je lui promis de payer deux abonnements au *Messenger* et d'y faire insérer ma guérison, si je l'obtenais. Je remercie beaucoup le bon saint Antoine de m'avoir exaucé.

*A. J. B.*

## Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

**Faveurs particulières :** *J.-L. B.*, N. Broughton (Beauce).—*J. B.*, Billisford, Me.—*Une abonnée*, Québec.—Plusieurs faveurs, Jacksonville, Fla.—*N. D.*, *Père*, Chicoutimi.—*Deux personnes*, X.—*Mme C. C. K.*, St-Jean-Port-Joli.—Deux faveurs, *Un étudiant*, St-Albin.—Plusieurs faveurs, *Une famille*, St-Albin.—*Antonia*, Providence, R. L.—*Une amie de S. Antoine*.—Plusieurs faveurs, *G.*, Rivière-à-Mitre.—*Les Religieuses de l'Aspic Ste-Croix*, Mirieville.—*Un abonné*, St-Gervais (Bellechasse).—*Mme O. C.*, Ste-Croix.—*Mme L. J., sr*, St-Joseph (Beauce).—*Une abonnée*, L'Islet.—Plusieurs faveurs, *J.-E. L.*, *Père*, Tiddouac.—Plusieurs faveurs, *Un abonné*, Ste-Sophie.—*B. C. P.*, Cup-Saté.—Plusieurs faveurs, *Mme J.-E. G.*, Québec.—*Une abonnée*, St-Joseph (Beauce).—*Une abonnée*, Sangerville, Me.—Plusieurs faveurs, *Mme O.-T. D.*, St-Roch de Québec.—*Une abonnée*, Battleford, Sask.—*D. T.*, Portneuf (Saguenay).—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Ste-Marie (Beauce).—*Une abonnée*, Yamachiche.—*Une Tertiaire*, Deschambault.—*E. L.*, Ste-Mélanie (Joliette).—*Mme P. H.*, Thompsonville, Conn.—*Miss C. T. R.*, Ouray, Colo.—Deux faveurs, *Mme S. R.*, Montréal.—Deux faveurs, *M. N. D.*, Chicoutimi.—*E. P.*, Fraserville.—Plusieurs faveurs, *Mme B.*, Holyoke, Mass.—*L.-A.-A. T.*, *Père*, N.-D. du Rosaire (Montmagny).—*Mme X.*, Trois-Rivières.—*M & Mme P. P.*, Belcourt, N. Dak.—*M. J. S.*, Québec.—*Mme A. P.*, Merfeld Grand Forks, N. D.—*F. X. C.*, *Père*, Cup-Pelé, N. B.—*E. M.*, Beaumont (Bellechasse).—*M. F.*, St-Jean-Port-Joli.—*L. F.*, Chicago, Ill.—*X.*, St-Alphonse.—Deux faveurs, *Mme L.*, Montréal.—*L. G.*, St-Vital de Lambton.—*G. P.*, Stuckely.—*D. L.*, St-Joseph (Beauce).—*Une institutrice*, St-Vincent de Paul (Laval).—*Mme T. G.*, Montmorency-Est.—*Une abonnée*, Longue-Pointe.—Trois personnes grâcies, *Une abonnée*, Jefferson, Mass.—*A. M.*, Alma, Assa.—*H.-G. C.*, St-Liboire.—Deux faveurs, *Une institutrice*, Louiseville.—*Une abonnée*, St-Jean-Port-Joli.—*S. V.*, St-Sylvestre-Est.—*M. Th.*, St-Félix du Cap-Rouge.—*Un abonné*, St-Simon (Rim.)—Deux faveurs, *Une abonnée*, St-Joseph de Lévis.—*Mme F. B. et A. B.*, St-Gabriel de Brandon.—*Un abonné*, St-Augustin (Deux-Montagnes).—Plusieurs faveurs, *Mme G. G.*, Lacolle.—Plusieurs

faveurs, *E. St-L.*, Petite-Ma le'eine (Caspé).—Plusieurs faveurs, *Mme Voe E. P.—S. P.*, Marlboro.—Plusieurs faveurs, *N. S.*, Kettle Falls, Wash.—*Mme J. M. B.*, Ste-Flavie.

**Guérisons :** *A. B.*, Biddeford, Me.—*Une abonnée*, Malbaie (Ch.)—*Une abonnée*, N.-D. de Lévis.—*X.*—Les deux enfants de *Mme G. P.*—*Léon Fortin*, L'Islet.—*Un jeune homme*, Les Etoulements.—*Une abonnée*, Malbaie.—*J.-H. L.*, Waterville, Me.—*SS. de St-Joseph*, Clarenceville (Missisquoi).—*C. M.*, Alma, Assa., T. N.-O.—*R. B.*, St-Evariste.—*Bianche Bussière*, Québec.—*Mme W. L.*, Bagotville (Ch.)—*Un abonné*, Casselman, Ont.—*C. L. St-L.*, St-Mathieu (Rim.)—*M. S.*, Montréal.—*Mme E. H.*, St-Gabriel.—*Une mère de famille*, St-Félix de Valois.—*Une abonnée*, Beauport.—*X.*, Ste-Pétronille.—Deux guérisons, *J. L.*, Pointe-Claire (Jacques-Cartier).—*A. B.*, Somerset.—*J. G.*, Drummondville.—*Mme A.-J. L.*, Thompsonville, Conn.—*Mme L.*, Montréal.—*Mme B. Charbonneau*, St-Vincent de Paul.—*J. L.*, St-Vincent de Paul.—*X.*, St-Guillaume.—*G. P.*, Stuckely.—*Mme X.*, Alma, Assa.—*Mme E. T.*, Ottawa.—*Une abonnée*, St-Antoine, Riv. Richelieu.—*Mme G. G.*, Lacolle.—*O. C.*, West Gardner, Mass.

**Situations :** *A. T.*, Lewiston, Me.—*Une abonnée*, St-Liboire.—*Une pauvre mère de famille*, Fall River, Mass.—*L. B.*, St-Félix de Valois.—*G. B.*, Québec.—*Deux personnes*, St-Simon (Rim.)—*H. B.*, Chicoutimi.—*Deux personnes*, St-Jean-Baptiste de Québec.—*Une abonnée*, Sangerville, Me.—*Un abonné*, Casselman, Ont.—*Mlle L. D.*, Louiseville.—*Une abonnée*, Beauport.—*W. V.*, Maria (Bon.)—*Un abonné*, Denver, Colo.—*J. D.*, Grand Forks, N. D.

**Objets retrouvés .** Une somme de \$300, *X.*—Un livre, *Antonia*, Providence, R. I.—Un cahier, *Une amie de S. Antoine.*—Une médaille d'Enfant de Marie, *X.*, St. Johnsbury, Vt.—Une collerette en fourrure, *Mme L. A.*, Holyoke, Mass.—Plusieurs articles, *Une abonnée*, Ste-Anne de la Pocatière.—Une chaloupe, *Mme L. L.*, Rivière-Lafleur.—Objets précieux, *Une abonnée*, Holyoke, Mass.—*Une abonnée*, St-Joseph de Lévis.—Un article de prix, *Mme D. R.*, Cap-Chat.

**Règlement d'affaires importantes :** Gain partiel d'un procès. *A. B.*, Boston, Mass.—*X.*—*Mme A. B.*, St-Michel des Saints.

**Faveurs diverses :** Une grâce de réconciliation, X., La Baie.—Conversion d'une personne adonnée à la boisson, *Une abonnée*, Vt.—Succès de trois élèves dans un examen, Jacksonville, Fla.—Succès d'une entreprise, *E. R.*, Ste-Marie (Beauce).—Protection accordée à des orphelins, *Une abonnée*, St-Cyrille(Islet).—Secours dans de grandes difficultés financières, *Une abonnée*, Montréal.—Protection remarquable, *H. C.*, Duluth, E.-U.—Un incendie arrêté ; fort montant d'argent retiré, X.—Gain d'un procès, *Mme Vve H. H.*, Montmagny.—Vente d'un cheval, *W. L.*, Bagotville(Ch.).—Un voyage heureux, *L. M.*, St-Louis.—Succès dans un examen, *Un étudiant*, Sém. de Rimouski.—Edifices préservés d'incendie, *Mme A. C.*, St-Gabriel.—Ressources pour continuer ses études, *Un écolier*.—Le baptême assuré à un enfant, *Mme P. H.*, Thompsonville, Conn.—Guérison de peines d'esprit, *Une abonnée*.—Un enfant sauvé du danger de mort, *Mme P. Th.*, Anse-à-Griffon(Gaspé).—*Idem*, X., St-Norbert de Berthier.—Succès d'une affaire importante, *A. C.*, Ste-Anne d'Yamachiche.—Préservation d'une mort certaine, *Un abonné*, Beauvoir.—Pré-ervation d'accident, *Mme A. B.*, Michic.—Guérison d'un cheval ; succès dans un procès, X., St-Guillaume.—Succès dans l'enseignement, *Une institutrice*, St-Vincent de Paul(Laval).—Succès au Baccalauréat ès arts, *Un étudiant*, Collège de Ste-Anne.—Conversion d'une personne adonnée à la boisson, X., Arctic-Centre.



## RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs spirituelles, 5.—Intentions particulières, 44.—Situations, 9.—Malades, 41.—Familles, 12.—Un père de famille.—Mères de famille, 6.—Persévérance en religion, 1.—Résignation, 1.—Affaires commerciales, 5.—Une personne chère.—Jeunes gens, 3.—Un étudiant.—Ivrognes, 9.—Un voyageur.—Examens, 8.—Un absent.—Orphelines, 3.—Conversions, 8.—Première communion, 5.—Vocations, 3.—Bonne mort, 1.—Une Zélatrice.—Mariage, 1.—Enfants difficiles, 7.—Institutrices et leurs élèves, 3.—Affaires importantes, 6.—Une communauté.—Une famille expatriée.—Un objet volé.—Curés et leurs paroisses, 6.—Réputation injustement attaquée, 1.—Les retraites ecclésiastiques du mois d'août.—Œuvre de la bonne presse en Canada.—Défunts, 13.

Veuillez récrire, chaque jour, le *Répons mira culéus* à ces intentions.